

INFORMATIONS SUR LA RENTRÉE

SESSION D'AUTOMNE 2019 / SAINT-JÉRÔME

DÉBUT DE LA SESSION D'AUTOMNE 2019 : LUNDI 19 AOÛT 2019

RÉCUPÉRATION DES HORAIRES

Afin de confirmer votre place dans votre programme d'études à la session d'automne 2019, vous devez **OBLIGATOIREMENT** récupérer votre horaire par Internet (même pour les élèves qui seront en stage à l'automne 2019) **du 13 au 15 août 2019**. À partir du site Internet du Collège (www.cstj.qc.ca), Sélectionnez le bouton MON PORTAIL OMNIVOX / Identifiez-vous au portail Omnivox (no matricule de 7 chiffres) et votre mot de passe / Sélectionner Mes services Omnivox / Horaire en ligne. Pour les étudiants qui n'ont pas accès à Internet de la maison, des ordinateurs sont mis à votre disposition aux locaux suivants : **D-243** Bibliothèque, **A-206** (1 ordinateur), **A-207** (7 ordinateurs).

Note : À la bibliothèque D-243, un membre du personnel sera présent le **13 août 2019 de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h** pour vous aider dans la récupération de votre horaire.

Si vous n'avez pas récupéré votre horaire par le portail Omnivox au plus tard le **15 août 2019, VOTRE HORAIRE SERA RETIRÉ***. Si toutefois, vous n'avez pas pu récupérer votre horaire pour des raisons exceptionnelles, vous devrez vous présenter le 19 août au local A-206. Veuillez cependant noter que nous ne pouvons garantir votre réinscription à tous vos cours et que votre demande sera traitée selon les places disponibles. Des frais de 40 \$ seront appliqués.

***Pour recevoir un remboursement partiel, vous devez compléter le formulaire prévu à cet effet au local A-206 ou envoyer un MIO à l'adresse REGISTRARIAT, mio au plus tard le vendredi 16 août 2019, avant 16 h.**

HORAIRES RETENUS

Votre horaire pourrait être retenu pour diverses raisons lorsque vous tenterez l'opération de récupération de l'horaire sur Omnivox. Vous devrez alors vous présenter **le 13, 14 ou le 15 août 2019 de 8 h 30 à 12 h ou de 13 h à 16 h** au Cégep de Saint-Jérôme aux endroits indiqués selon le message.

VÉRIFICATION ET CORRECTION DE VOTRE HORAIRE

Vous avez la responsabilité de vous assurer que tous les cours choisis lors de la période de confirmation de choix de cours apparaissent à votre horaire. Si les cours ne correspondent pas, vous devez rencontrer votre aide pédagogique individuelle (API) **le 13, 14 ou le 15 août 2019 de 8 h 30 à 12 h ou de 13 h à 16 h, sans rendez-vous** au local A-207. Vos échecs ont pu avoir des implications sur votre cheminement. Dans ce cas, votre API aura déjà corrigé votre cheminement et votre choix de cours. Vous pourrez rencontrer votre API à ce sujet pendant cette même période si vous le souhaitez. Aucun réaménagement d'horaire (déplacement de cours) ne sera fait par les API pendant cette période. **IMPORTANT** Les bureaux du Registrariat, du Cheminement scolaire et de l'Organisation scolaire **seront FERMÉS de 8 h à 13 h, le vendredi 16 août 2019.**

MODIFICATION D'HORAIRE

Les élèves qui désirent effectuer un réaménagement d'horaire (déplacer des cours) doivent utiliser le module « Modification d'horaire » accessible via le portail Omnivox / Mes services Omnivox / Modification d'horaire. Veuillez consulter les messages sur Omnivox pour connaître la période d'ouverture du module de modification d'horaire.

Des frais de 25 \$ sont exigés pour une modification d'horaire confirmée. Ces frais sont payables lors de la modification d'horaire (par carte de crédit seulement VISA OU MASTERCARD) ou sont payables au Collège (local A-127), au plus tard **le jeudi 22 août 2019.**

Aucun réaménagement de l'horaire ne sera fait par les aides pédagogiques.

COURS COMPLÉMENTAIRES ET COURS D'ÉDUCATION PHYSIQUE COMPORTANT DES FRAIS

Les factures pour les cours comportant des frais seront générées le 19 août 2019. Ces frais seront payables au plus tard le 29 août 2019. Votre facture sera disponible sur le portail Omnivox / Mes services Omnivox / Centre de paiement.

CHANGEMENT DE PROGRAMME D'ÉTUDES

Les élèves qui désirent changer de programmes d'études (selon les places disponibles) devront se présenter au Service du cheminement scolaire (local A-207) **le mardi 6 août 2019 de 8 h 30 à 12 h.**

VÉRIFICATION DES CONDITIONS D'ADMISSION

Pour être admis au Cégep de Saint-Jérôme, tous les étudiants doivent préalablement satisfaire aux conditions d'admission et d'exclusion du Collège. Le Collège se réserve le droit d'annuler, en tout temps, toute admission et/ou inscription d'étudiants nouveaux ou anciens qui ne satisfont pas aux conditions d'admission et ce dernier ne peut être tenu responsable des inconvénients qu'une telle décision pourrait causer aux étudiants concernés.

ANNULATION DE VOTRE SESSION ET REMBOURSEMENT PARTIEL DES FRAIS

Si vous désirez annuler votre inscription pour la session d'automne 2019, vous pouvez compléter le formulaire disponible au local A-206 à partir du 1er août 2019, envoyer un courriel à registrariat@cstj.qc.ca, envoyer un MIO à l'adresse : « REGISTRARIAT, mio » ou téléphoner au bureau du registraire au 450 436-1580 poste 5500. Pour recevoir un remboursement partiel des frais d'inscription, la demande de remboursement devra être reçue au bureau du registraire (local A-206) **au plus tard le vendredi 16 août 2019, avant 16 h.**

IMPORTANT

Les bureaux du Registrariat, du Cheminement scolaire et de l'Organisation scolaire seront FERMÉS le vendredi 16 août de 8 h à 13 h.

COMMUNICATIONS / INFORMATIONS IMPORTANTES SUR LA RENTRÉE D'AUTOMNE 2019

Veuillez consulter le site Internet du collège au www.cstj.qc.ca/a2019 pour connaître les informations importantes sur la **rentrée d'automne 2019 (le calendrier scolaire Automne 2019, l'agenda, la carte étudiante, le casier, le stationnement, les activités d'accueil, etc.)**. De plus, des documents sur ces opérations sont disponibles sur le portail Omnivox dans mes Services Omnivox / Documents et messages.

FRÉQUENTATION SCOLAIRE

Chaque session, après la date limite d'annulation de cours (19 septembre pour la session d'automne 2019), l'élève doit confirmer sa présence pour chacun de ses cours par le biais du portail Omnivox. **Il est important de noter que le fait de ne pas confirmer sa présence à un cours ne constitue pas une annulation officielle** et le total des notes accumulées apparaîtra au bulletin, avec la mention d'échec. De plus, la confirmation à « non » d'un ou plusieurs cours peut modifier le statut de temps complet à temps partiel et peut occasionner des frais de scolarité supplémentaires.

REMISE DES AGENDAS

Les agendas seront remis à la pointe de l'Agora les **19 et 20 août**. Vous pourrez aussi récupérer un agenda dans les semaines qui suivent la rentrée aux locaux suivants: le Service de l'animation socioculturelle au C-121, la bibliothèque au D-243, le Service du cheminement scolaire au A-207, le Service de l'animation sportive au E-222 ainsi qu'au Carrefour d'aide aux étudiants au C-153.

ATELIER-CONFÉRENCE POUR LES NOUVEAUX ÉTUDIANTS ET VISITES GUIDÉES

Date : **Judi 8 août 2019 à 18 h 30**

Consultez le document complet sur Omnivox.

VIGNETTES DE STATIONNEMENT

Sondage et Inscription au tirage : **du 5 juillet au 9 août 2019** sur Omnivox.

Tirage du droit d'accès d'achat d'une vignette : **le 14 août 2019.**

Consultez le document complet sur Omnivox.

NOUVEAUTÉ—PHOTOCOPIEURS LIBRE-SERVICE

De nouveaux photocopieurs libre-service seront disponibles dès la session d'automne 2019.

Un document d'information sera disponible sur Omnivox au mois de juillet.

Les jetons pour l'utilisation de ces photocopieurs libre-service seront disponibles à la Coopsco et à la bibliothèque. Coût : 2 \$

COMPTE COURRIEL

Un compte de courriel Outlook vous est automatiquement attribué sous la forme 9999999@cstj.qc.ca, où 9999999 correspond à votre numéro d'admission (matricule). Vous devez activer cette adresse à partir d'un ordinateur. Tout au long de la session les services du Cheminement scolaire et de l'Organisation scolaire vous communiqueront via **Omnivox** (Courriel outlook, MIO, Documents et messages) des informations sur les opérations importantes (date limite d'annulation de cours, fréquentation scolaire, dates pour les choix de cours de l'hiver 2020, etc.)

NOTE : VEUILLEZ NOTER QUE NOS BUREAUX SERONT FERMÉS LE VENDREDI 16 AOÛT 2019 DE 8 H À 13 H.

Toutes les informations sur la rentrée scolaire sont disponibles sur votre portail Omnivox. Si après avoir consulté ces informations, vous aviez encore des questions sur la rentrée scolaire, vous pouvez nous joindre au 450 436-1580 poste 5500. Si par ailleurs, vous n'êtes pas en mesure d'accéder au portail Omnivox, vous pouvez vous présenter au local **D-247** ou téléphoner au 450 436-1580 poste 2424.



Danielle Tremblay
Registraire
Coordonnatrice à l'organisation scolaire